

# ENTREPRISES & EXPLOITANTS

## PROXIMITÉ, EXPERTISE CONSEIL ET OFFRE DE SERVICE

**CONSTRUISONS ENSEMBLE UN PARTENARIAT  
SIMPLE ET DURABLE AU SERVICE  
DE VOS DEMARCHES**

Nos équipes conseil vous accompagnent  
sur l'ensemble du territoire.

Retrouvez nos services en lignes et espaces dédiés :  
**<https://www.msa.fr/lfp>**

CCMSA Images



**UN ACCOMPAGNEMENT SIMPLE ET COORDONNÉ  
GRÂCE AU POINT D'ACCÈS UNIQUE**

**ENTREPRISES  
& EXPLOITANTS**



L'essentiel & plus encore



[www.msa.fr](https://www.msa.fr)



L'essentiel & plus encore



## Face aux évolutions du cadre réglementaire, les entreprises et les exploitants agricoles ont besoin d'un accompagnement fiable, lisible et sécurisé.

C'est pourquoi La MSA déploie un accompagnement coordonné pensé pour simplifier vos démarches, sécuriser vos obligations et soutenir durablement toutes vos opérations, grâce à un point d'accès unique et des référents conseils de proximité.

## UNE OFFRE DE CONSEIL SIMPLE & STRUCTURÉE

### ■ Informer pour anticiper et décider

- Décrypter les réformes et évolutions réglementaires.
- L'accès à une information claire, fiable et directement exploitable.
- Anticiper les impacts concrets pour les entreprises et les exploitants.

### ■ Accompagner dans les démarches clés

- Vous accompagner pas à pas dans les démarches structurantes (DSN, TESA, affiliations, régularisations).
- Sécuriser vos pratiques déclaratives grâce à un appui expert et personnalisé.
- Faciliter la prise en main des outils MSA pour gagner en autonomie et en fiabilité.

### ■ Sécuriser la santé et la prévention des risques professionnels

- Vous orienter dans la prévention des risques professionnels et la SST.
- Mobiliser l'expertise conseil SST de la MSA.
- Contribuer à la protection durable de des salariés et à la conformité des obligations employeurs.

### ■ Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs

- Valoriser l'ensemble des prestations et dispositifs MSA auxquels votre entreprise et vos salariés peuvent prétendre.
- Lutter contre le non-recours par une information ciblée et un accompagnement adapté.
- Orienter vers les bons dispositifs, au bon moment, en fonction des situations rencontrées.

### ■ Assurer un suivi renforcé dans les moments clés

- Mettre en place un accompagnement individualisé lors des changements de vie ou d'activités sensibles.
- Sécuriser les transitions : installation, embauche de saisonniers, cessation d'activités.
- Anticiper les crises économiques ou climatiques.
- Être présent avant que les difficultés ne s'installent, dans une logique proactive.

## UN ACCOMPAGNEMENT PROACTIF ET ADAPTÉ AUX BESOINS DES ENTREPRISES ET EXPLOITANTS AGRICOLES AVEC TROIS TYPES D'ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

### 1 Des webinaires pour informer et anticiper

Des rendez-vous thématiques pour comprendre, anticiper et sécuriser.

- 2 Webinaires annuels dédiés aux sujets clés des entreprises impactant les obligations sociales et les droits de vos salariés **+90% d'opinion positives** (sondage 2025).
- Thématiques : affiliation et ouvertures des droits de vos salariés, les arrêts état des lieux et actions préventives **+ 96% d'opinion positives** (sondage 2025).

### 2 Des rencontres bilatérales, un accompagnement sur mesure

- Rendez-vous personnalisés avec des entreprises de plus de 50 salariés pour renforcer la connaissance commune des environnements.
- Faciliter l'accès aux droits des salariés, interventions directes en entreprise si nécessaire.
- Suivi dans la durée et réponses adaptées aux situations complexes.

### 3 Interventions lors d'événements clés, agir au bon moment.

- Un accompagnement proactif, au plus près des changements.
- Parcours attentionnés dédiés aux exploitants agricoles, dès l'entrée dans le régime (Je m'affilie).
- Actions aller vers pour accompagner les exploitants lors de moments de changements de situations.



## FOCUS EXPLOITANTS : DES ACTIONS CONCRÈTES, DÉPLOYÉES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

**Depuis 2024, et renforcées en 2025, les équipes MSA interviennent de manière anticipée auprès des exploitants agricoles pour :**

- Accompagner les nouveaux installés, dès leur entrée dans le régime, afin de sécuriser leurs démarches et leurs droits.
- Soutenir les exploitants lors de l'arrivée d'un enfant, en facilitant l'accès aux droits et aux prestations associées.

- Préparer le départ à la retraite, avec un accompagnement dédié pour sécuriser les transitions et les droits.
- Accompagner les primo-débiteurs, en apportant un appui personnalisé lors de difficultés financières.

